

Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, notamment sur les pôles d'excellence ruraux et sur les actions en faveur du pouvoir d'achat, à Saint-Bonnet de Rochefort le 26 février 2008

Mesdames et Messieurs,

D'abord, merci de nous accueillir avec Christine LAGARDE. Pour moi, cette visite est importante parce que les pôles d'Excellence Ruraux, je les ai créés en 2005 lorsque j'étais ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Intérieur. J'avais créé en 2004, lorsque j'étais, Christine, ministre des Finances, les pôles de Compétitivité.

Vous savez, il n'y a rien de plus réjouissant lorsqu'on s'engage dans la vie politique que de regarder une idée que l'on a eue un moment, elle devient un projet, que ce projet devient réalité et des femmes et des hommes peuvent en vivre. A l'origine, on a eu l'idée de faire des pôles de compétitivité et cela a été une fameuse bagarre, parce qu'à Bercy, Christine, je ne leur en veux pas du tout, ils voyaient les pôles de compétitivité de dimension mondiale. Si vous voulez, pour eux, je ne sais pas si vous connaissez cet endroit, la base de référence, c'était le pôle de Compétitivité de Crolles. Crolles, c'est à 20 km de Grenoble. Il y a des entreprises : STMicroelectronics etc. C'était des géants ! On parle d'investissements de milliards d'euros, de milliards de dollars. Les services de Bercy m'ont dit : oui, vous avez raison, il faut faire des pôles de compétitivité mondiaux, mais alors il ne faut pas en faire plus de cinq ou six, parce que si l'on fait plus petit, cela n'a pas de sens.

Cela a été une très fameuse bagarre parce que je me suis battu contre cette idée qui consistait à voir la compétitivité uniquement dans les grandes structures, dans les grandes villes et avec les gros investissements. En vérité, j'ai imposé des pôles de Compétitivité en nombre beaucoup plus grand, en disant aux services de Bercy : mais, pas du tout, sera pôle de compétitivité celui qui est compétitif et selon les secteurs que vous choisirez, ce n'est pas vrai que l'on a toujours besoin de milliards d'euros ou de dollars d'investissements. Ainsi, on a sauvé l'industrie de la porcelaine à Limoges. L'industrie de la porcelaine, c'est 2 400 ouvriers, 2 400 emplois. Il n'y a pas besoin de milliards d'euros d'investissements.

Il fallait les réorienter vers la céramique industrielle et on en a fait, à Limoges, un pôle de compétitivité mondial mais sur une niche, sur un secteur qui a la céramique industrielle. A partir de ce moment-là, avec mon ministre délégué de l'époque, Christian ESTROSI, on s'est dit : on va d'abord labéliser plus d'une centaine de pôles de compétitivité. Je ne sais pas combien il y en a aujourd'hui, je crois 120, je voulais donner la chance à chacun d'être compétitif et je me suis dit "mais dans le fond on a complètement exclu la ruralité de notre dispositif », je vous parle de 2004 et donc on va créer un nouveau concept, le vôtre, que l'on appelé le pôle d'excellence.

D'abord le mot excellence est un mot que j'aime bien, il veut bien dire ce que l'on veut dire, on peut être excellent partout où l'on est si on a la volonté de travailler mieux que les autres. On va créer les pôles d'excellence ruraux parce que cela va être une façon de revitaliser nos territoires ruraux en leur donnant la chance de conjuguer qualité de vie et excellence dans le travail. Et ces pôles d'excellence permettent de rencontrer des capitaux publics et des capitaux privés puisque vous, je crois me souvenir, vous n'êtes pas en exonération mais en dotation - je crois que c'était

l'autre inventeur du système c'est François PEROL, qui est là - et on a voulu faire ces pôles d'excellence parce qu'au fond, notre idée, c'est de dire partout où l'on va travailler en France, on va revaloriser le travail et on va donner la chance d'être compétitif. J'imagine que pour vous la question de la protection des brevets, donc tout ce que fait Christine dans la lutte contre la contrefaçon, c'est majeur. Et puis la question de l'export, c'est extrêmement important, voilà pourquoi pour moi être dans ce pôle d'excellence rurale, c'est adresser un message au monde rural. Vous n'êtes pas condamné à mourir, il peut y avoir des activités économiques, on peut être compétitif et on peut conquérir le monde de cet endroit, de cette magnifique ville, conurbation immense dans laquelle nous nous trouvons. D'ailleurs, quand je regard par derrière, je vois des collines, des prés, etc. Pour moi, c'est très important et on va avec Christine LAGARDE développer beaucoup ce concept de pôle d'excellence rurale pour que chacun ait sa chance. Je vous annonce d'ailleurs - les 4 chefs d'entreprise - que vous allez regarder mon programme de déplacement international ainsi que celui de Christine LAGARDE et vous allez faire votre marché. S'il y a des endroits qui vous intéressent, on vous emmène.

Moi, je ne sais pas les zones de commerce extérieur qui vous intéressent le plus. Je vais partout. Christine LAGARDE va partout. Si vous voulez qu'on vous emmène, on vous emmène et on vous poussera parce que l'une des faiblesses de l'économie française, c'est que nos petites entreprises ne deviennent pas des moyennes entreprises et que, dans la part d'export, nous avons des grands contrats et des grandes entreprises mais pas assez de PME. Nous voulons vraiment vous aider au maximum, donc ça, c'est l'invitation, elle est lancée !

Et puis, je suis content également de rencontrer des salariés puisque je crois savoir en regardant le dossier - en tout cas c'est ce que j'ai vu - que l'année dernière, vous avez rempli tout votre quota d'heures supplémentaires.

Donc, qu'est-ce que nous voulons faire avec Christine LAGARDE ? Les choses sont assez simples. Nous voulons d'abord libérer le quota des heures supplémentaires pour que vous, les salariés, puissiez accepter comme vous voulez les heures supplémentaires et que le chef d'entreprise puisse les proposer comme il le veut. Ici, on fait des heures supplémentaires. Mais, on a été plus loin puisque désormais, quand vous regardez votre fiche de paie depuis octobre, il y a le salaire de base - les 35 heures - des soustractions partout, et pour ceux qui ici ont fait des heures supplémentaires, vous savez que sur la feuille de paie, sur les heures supplémentaires, il n'y a pas de soustraction puisqu'on les a exonérées de cotisations sociales et, par ailleurs, dans votre déclaration d'impôts, vous ne payerez pas d'impôts sur le revenu pour l'argent gagné en faisant des heures supplémentaires.

Le dispositif a commencé en octobre. En octobre, on avait 39% des entreprises françaises de plus de 10 salariés qui l'utilisaient. En novembre, on était monté à 49%. En décembre - qui est le dernier mois que l'on connaît - on est à 55%. Et sur les entreprises de moins de dix salariés, il y a 337 000 entreprises qui s'en sont servies. Je crois me souvenir que c'est 128 millions d'euros de pouvoir d'achat exonérés de cotisations et d'impôts qui ont été distribués aux salariés français. Qu'est-ce que je voudrais que vous compreniez, vous les salariés, dans cette affaire-là ? Je comprends parfaitement qu'il y a un problème de pouvoir d'achat, tout le monde me le dit, d'ailleurs on le dit, c'est vrai. Il y a un problème de pouvoir d'achat parce que ce ne sont pas des gros salaires et parce que le coût de la vie augmente, et l'euro n'a rien arrangé dans cette affaire. Il faut dire les choses telles qu'elles sont. Mais en même temps, si on se lance dans une augmentation généralisée des salaires, d'abord ce n'est pas le Président de la République qui peut la décider. Et deuxièmement, comme vous êtes en compétition, si on renchérit le coût du travail, on va pousser à délocaliser le travail plutôt qu'à en créer. Et pourtant, il y a le problème du pouvoir d'achat, comment on peut le résoudre ? Deux idées pour cela, l'une qu'on a mis en oeuvre maintenant, l'autre qu'on va mettre en oeuvre demain. Celle que l'on a mis en oeuvre maintenant, c'est les heures supplémentaires, le fameux travailler plus pour gagner plus.

Pourquoi ? Parce que si on distribue plus d'argent sans contrepartie de plus de travail, on tue la compétitivité de votre entreprise, les produits seront plus chers, coûteront plus chers à fabriquer, on n'aura pas de débouché. Si on donne plus de pouvoir d'achat en augmentant la quantité de

travail, à ce moment-là, cette richesse que l'on partage, c'est parce qu'on l'a créée. On ne peut pas partager une richesse que l'on n'a pas créée. Et je souhaite d'ailleurs que l'on aille beaucoup plus loin, de façon à ce que sur la base du volontariat, on libère les conditions de travail dans notre pays. Moi, ce que je veux, c'est qu'il y ait plus de travail pour les Français parce que plus de travail, c'est plus de pouvoir d'achat. Et si vous faites des heures supplémentaires et que vous avez plus de pouvoir d'achat, c'est bon pour le commerce local, c'est bon pour l'ensemble des affaires dans le pays, dans le département, et cela permet de doper la croissance. Si on dope la croissance, on crée des emplois. Mais, alors, on me dit oui mais qu'est-ce qui se passe avec les salariés qui ne font pas d'heures supplémentaires ? Peut-être que toutes les entreprises n'ont pas du travail à donner pour faire des heures supplémentaires mais le pouvoir d'achat reçu par ceux qui en font crée de la croissance, et la croissance crée de l'emploi pour les autres et c'est cela le cercle vertueux. Et puis il y a une deuxième chose sur laquelle nous sommes en train de travailler avec Christine Lagarde et qui va déboucher dans les prochains jours, c'est toute l'affaire de l'intéressement.

Je pense que la richesse d'une entreprise c'est le travail de tous les salariés, y compris du dernier d'entre eux. Et quand l'entreprise fait des bénéfices, il est normal que les salariés en profitent, c'est ce que l'on appelle l'intéressement. Il y a beaucoup de salariés qui m'ont dit : « c'est mieux d'avoir un chèque pour l'intéressement que de ne pas en avoir, mais le problème c'est que cela ne compte pas pour la retraite. » Donc nous sommes en train de travailler sur un système où je voudrais que les primes d'intéressement soient assujetties aux cotisations vieillesse mais que ce que l'on retire de l'intéressement puisse rentrer dans l'assiette du calcul de la retraite, pour que les salariés qui touchent de l'intéressement ne se disent pas : « l'on s'est moqué de moi, on me donne du pouvoir d'achat, mais cela ne compte pas pour la retraite, j'aurai quand même une petite retraite. » Voilà ce sur quoi nous sommes en train de travailler. En fait, je voudrais une société où l'on se dise la grande ligne, il ne s'agit pas de faire quelque chose d'obligatoire, mais les grandes idées que sur 100 de bénéfices, il y ait un tiers qui aille aux actionnaires - ce sont quand même eux qui prennent les risques, c'est tout à fait normal, je vais vous en dire un mot - un tiers qui aille aux investissements pour que l'entreprise reste compétitive, bien sûr, et puis un tiers qui aille aux salariés qui ont participé à la création de cette richesse. Et entre les heures supplémentaires et l'intéressement, nous allons vraiment pouvoir répondre à la question du pouvoir d'achat.

Un dernier mot sur les actionnaires, cela a été une grande erreur dans notre pays que de décourager l'actionnariat, que de faire partir les gens qui avaient de l'argent et qui sont allés l'investir ailleurs. Pourquoi ? Parce qu'il est tout de même plus agréable pour vous d'être embauché, employé dans une entreprise dont on connaît le patron que dans une entreprise qui est la propriété d'un fonds de pension dont les dirigeants changent tous les quinze jours, qui se moquent du tiers comme du quart de la qualité de la vie dans votre village et qui, un beau matin, mettent la clé sous la porte. Ici, le propriétaire de l'entreprise, il est avec vous, il est au milieu de vous, c'est son projet, c'est son bébé, il travaille avec vous. Je veux dire qu'il y a des tensions, normalement, les rapports sociaux sont ce qu'ils sont mais on met un visage sur un nom, on met un nom sur une fonction, on sait pour qui on travaille et dans quel esprit on travaille. On a tellement taxé le capital dans notre pays qu'on les a faits fuir. On a tué l'actionnariat familial, on a tué le capitalisme familial, et on s'est lancé dans un capitalisme de spéculation au lieu de favoriser un capitalisme d'entrepreneurs. Au fond, on a privilégié les spéculateurs sur les entrepreneurs. C'est la raison pour laquelle j'ai demandé à Mme Christine LAGARDE de faire le bouclier fiscal à 50%. Ce n'est pas la question de faire une politique pour les riches contre les pauvres, c'est la question que nous avons besoin, en France, qu'il y ait des gens qui aient de l'argent pour l'investir dans les entreprises. Et j'ai voulu leur dire, écoutez : « nul ne se verra prélevé plus de la moitié de ce qu'il gagne ». Et avec cela j'espère faire revenir un certain nombre de gens qui ont les moyens d'investir dans des départements comme le vôtre. L'Allier, ce n'est pas lui faire injure que de dire que c'est un département essentiellement rural, même s'il y a une tradition industrielle et un savoir-faire, notamment du cuir... Mais vous avez besoin de femmes et d'hommes qui se disent : « je risque mon argent, mais si cela marche, j'en aurai la juste

u hommes qui se disent . « Je risque mon argent, mais si cela marche, j'en aurai la juste récompense ». Monter les salariés contre les actionnaires c'est absurde, c'est un combat qui est totalement perdu d'avance. Mais je crois au capitalisme familial qui permet d'avoir des gens qui investissent dans un département, dans un village, dans un secteur. Vous, les salariés, vous n'êtes pas des numéros qui ne peuvent pas connaître la personne qui vous embauche. Voilà, je vous ai dit tout cela comme cela, parce que je crois que c'est vraiment ainsi que l'on va retrouver en France la croissance qu'il manque, qu'on va pouvoir donner du plein emploi, et qu'on va résoudre le problème du pouvoir d'achat.

Sur le problème du pouvoir d'achat, il y a une autre question qui est extrêmement douloureuse, dont je vais me saisir parce qu'elle n'est pas normale, c'est la question de l'évolution des prix, notamment dans les grandes surfaces. Ce n'est pas normal ce qu'il se passe. Vous vous souvenez peut-être que j'ai été l'un des premiers à le dire, y compris lorsque j'étais ministre des Finances en 2004. Je vois bien que le prix des denrées alimentaires a augmenté. Ecoutez, je ne comprends pas, le prix qu'on verse aux producteurs de porc diminue et le prix du jambon explose, il y a quand même un lien entre le porc et le jambon, enfin à ma connaissance. Je ne suis pas quelqu'un de la campagne mais quand même... Alors celui qui produit le porc est payé de moins en moins cher, et celui qui vend le jambon le vend de plus en plus cher. Il n'y a pas un truc là-dedans ? Pareil pour le lait, pareil pour un certain nombre de choses.

J'ai demandé à Mme Christine LAGARDE une enquête des services de Bercy, de la concurrence, et on va porter le fait là où cela fait mal. Parce qu'il n'y a aucune raison que les Français se voient renier une partie de leur pouvoir d'achat sur des hausses de prix qui ne correspondent ni à une réalité dans le processus de fabrication, ni à une équité compte tenu de ce que doit être la concurrence dans notre pays. Et avec cela, je pense qu'on va pouvoir apporter une réponse à la question que vous posez.

Sur les heures supplémentaires, on est prêt à aller plus loin si cela marche. Et puis naturellement, rendez-vous donc à nos prochains déplacements internationaux, gardez le même costume impeccable.

Et puis, merci de m'avoir reçu avec tant de gentillesse et croyez bien que je garderai un souvenir très précis de cette visite, de votre savoir-faire et puis de l'amour de l'entreprise dans laquelle vous travaillez. Parce que vous avez bien compris que derrière cette entreprise, il y a tout un village et tout un territoire qui ne demandent qu'à espérer et à vivre. Bon courage à tous.